



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 09 novembre 2021

LIEU : Salle n°5 - Ensemble associatif -

18h30/20H45

Comité de quartier CENTRE

Les Comités dans leur territoire -Second temps d'installation- Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

ACHALHI Najim
CATTIE Alicia
ESPONDA Antoine

FRITZ Romain

LABBÉ Ségolène
*Adjointe en charge de la
Dé démocratie locale et aux
Comités de quartier*

LEBAT Stéphanie

MASSOU Nancy

ROBERT Laurent

SBARGOUD Marie-Ève
THIÉFAINE Bernard

BERTHO Justine
COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier
ESTEVE Guy
JOUVÉ Fabien
*Conseiller Métropolitain,
Conseiller délégué au
Conseil Citoyen des
Transitions Écologiques,
Coordonnateur Comité de
quartier Centre*

LAMY Thomas
*Conseiller Délégué au
Comité de quartier Centre*

LECHEVALLIER Françoise
Club Loisirs Léo Lagrange

MONTANER Laurent

ROUX Pierre-Guillaume
Ass. DENAK BAT
SICRE Marie
ZENTELLIN Daniel

BRAUN Christophe
DUBIARD Dominique
FAGGIAN Marine

KHOULI Karine

LARROQUE Anaïs

MARTAL Élodie

PATERNI Jules
Espace Âge d'Or

ROYER Adrien

TERRINHA Bruno

EXCUSÉ·E·S

BAHDENNA Abdelhamid

CASTEL-ROUX Valérie
Ass. DENAK BAT
STUDER Christian

BOUBIDI Sophie
*Conseillère Déléguée au
Comité de quartier Centre*

LAFENÊTRE Rachel
Scena Spectabilis
YVETOT François

CORBI Christophe
*Adjoint à Mme le Maire,
Conseiller Délégué au Comité
de quartier Centre*

ROUQUIÉ Pierre

ABSENT·E·S

CALIARI Thu Ha

LAMARQUE Céline

JIMENA Patrick
*Conseiller Délégué au
Comité de quartier Centre*
MAUREL Laurent

LAFOND Aurélien

ZAMORE Guilhem

Après avoir remercié les participants pour leur présence, Mme Ségolène LABBÉ, Adjointe déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier introduit la réunion.

Mme LABBÉ présente M. Fabien JOUVÉ, Conseiller métropolitain, et Conseiller délégué au Conseil Citoyen de la transition écologique, sous la délégation de Mme Martine BERRY-SÉVENNES, Élu-Coordonnateur du Comité de quartier Centre. Elle demande par ailleurs, à l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de M. Christophe CORBI, Adjoint délégué à la Sécurité, à la prévention, à la tranquillité publique et à la lutte contre le harcèlement, ainsi que Mme Sophie BOUBIDI, Conseillère métropolitaine et Conseillère déléguée au projet « Dessine-moi ta cour », sous la délégation de Mme Catherine CLOUSCARD-MARTINATO, tous les deux Conseillers Délégués du Comité de quartier Centre.

Mme LABBÉ, rappelle le premier rendez-vous du 16 septembre dernier - Salle SATGÉ- comme un temps institutionnel et de premier contact. Elle précise l'objectif de la réunion de ce soir.

Le “temps 2” d'installation des Comités de quartier a pour objectif premier de favoriser l'interconnaissance des membres, de commencer à co-construire un socle commun de référence, s'en suit un rappel de la genèse des Comités de quartier, de l'ambition politique, des objectifs des objectifs des Comités.

Genèse

- **Septembre 2014**, création du Service Démocratie Locale,
- **Septembre 2015**, instauration des 6 Comités de quartier,
- **Janvier 2016 et Janvier 2017**, installation des Comités de quartier,
- **Octobre 2020**, Conseil de la Vie Locale de fin d'engagement des Comités de quartier,
- **Décembre 2020**, Consolidation du projet Comités de quartier suite à la phase d'évaluation,
- **Avril-Juin 2021**, Appel à candidatures nouveaux Comités de quartier,
- **16 septembre 2021**, Installation des nouveaux Comités de quartier.

Une ambition politique

Très attentive au fait que la confrontation des points de vue se fasse dans le respect des opinions de chacune et chacun, la ville de Colomiers a mis en œuvre des démarches visant à faciliter la participation citoyenne. Cette ambition se traduit par la création et la pérennisation des Comités de quartier, lieux de discussion démocratique, de dialogue, d'initiative, de concertation et d'information où se rencontrent habitant·e·s, acteurs locaux, technicien·ne·s et élu·e·s pour l'élaboration collective de projets.

Mme LABBÉ rappelle l'importance de la mise en oeuvre des Comités de quartier, et du fait que la Ville s'engage dans cette démarche sans être contrainte par l'obligation légale faite aux Villes de 80 000 habitants. Les Comités de quartier disposent d'une liberté d'organisation, ont le choix des thématiques abordées, et peuvent être sollicités par la Ville pour participer à des instances, des réunions publiques au titre de membre de Comité de quartier.

Prochaines échéances à venir sur le territoire du Comité de quartier Centre

- Réunion publique de présentation des premiers chantiers du programme de Renouvellement Urbain du Val d'Aran, jeudi 25 novembre 19h30, ancien cinéma Le Central, Rue du Centre
- Participation à la Commission d'appel à projets Développement durable 2022, un membre de chaque Comité de quartier est requis.
- Participation au Jury du Concours Déco de Noël, un membre de chaque Comité de quartier est requis.

Anne-Lise COHEN, Correspondante de quartier pour le Pôle Participation Citoyenne, explique les règles du jeu de présentation croisée favorisant l'interconnaissance des participant-e-s, permettant également de poser les premières bases de réflexion du Comité.

Présentation croisée

En lieu et place du tour de table traditionnel, une approche différente, plus conviviale, et parfois plus riche en échanges directs, est proposée aux participantes et participants : la présentation croisée.

Cet exercice consiste à mettre en place des binômes : pendant 2 minutes, la première personne du binôme (A) se présente à la deuxième personne (B) en prenant note :

- De son nom,
- De son prénom,
- De son quartier,
- Des raisons qui ont motivé son engagement,
- De ses thématiques favorites, et réciproquement.

En se basant sur les réponses reçues lors cette rapide discussion, A présente B et B présente A au groupe entier. En retour, plusieurs thèmes sont notés sur des « Post-It ».

Propositions membres	Nombre de Post-It	Pourcentage		Regroupement thèmes
Transports	4	6,06060606	10,6060606	Mobilités
Mobilités	2	3,03030303		
Métro	1	1,51515152		
Sports	5	7,57575758	13,6363636	Vie associative et culturelle
Associations/vie associative	2	3,03030303		
Culture/Dynamisme	2	3,03030303		
Animations	4	6,06060606	19,6969697	Lien social
Intergénérationnel	1	1,51515152		
Lien social/rencontres/échanges/vie de quartier	8	12,1212121		
Place de l'animal dans la ville	1	1,51515152	16,6666667	Ecologie
Environnement/écologie	10	15,1515152		
Aménagement urbain/rénovation/architecture	10	15,1515152	24,2424242	Aménagement et développement ville
École Hélène Boucher	1	1,51515152		

Développement services/dynamisme/désertification commerces	5	7,57575758		
Qualité de vie	1	1,51515152	9,09090909	Vie de quartier
Vie de quartier - impact	2	3,03030303		
Informations/relais	2	3,03030303		
Vie citoyenne	1	1,51515152	6,06060606	Solidarités
Handicap	2	3,03030303		
Solidarités	1	1,51515152		
Partage	1	1,51515152		
Total	66	100	100	

Par regroupement 7 thématiques sont déterminées avec des représentativités particulières :

- Mobilités
- Vie associative et culturelle
- Lien social
- Écologie
- Aménagement et développement de la ville
- Vie de quartier
- Solidarités.

Représentativité par thématiques



Lors de cette présentation croisée, il a été demandé que chaque membre puisse préciser leur lieu de résidence sur le territoire du Comité Centre.



Cartographie des membres du Comité de quartier Centre

Présentation générale du fonctionnement

A partir du règlement intérieur des Comités de quartier remis lors de la première rencontre, et le visionnage d'un Power Point, une présentation générale du fonctionnement des instances est faite.

M. Fabien JOUVÉ rappelle les six territoires et le découpage administratif répondant à différents critères énoncés. Trois Comités de quartier ont été créés en 2016 (Ouest-Pigeonnier, Centre et Sud-Est –Ramassiers-Cabirol) et trois sont créés en 2017 (Sud-Ouest-En Jacca-Marots, Est-Le Village et Nord-Hauts de Colomiers).

M. JOUVÉ rappelle ensuite la démarche municipale qui consiste à mettre en œuvre une nouvelle approche de la décision pour ainsi développer une culture commune de la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire. Tous les projets innovants sont concernés.

Il est rappelé que grâce à leur expertise d'usage et à la connaissance approfondie des différents quartiers, le rôle du Comité de quartier est d'éclairer la décision politique afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population. De plus, cette contribution doit être menée dans le respect de l'intérêt général. Cette notion sera abordée, par chaque Comité de quartier, lors du « Temps 3 » de formation.

Composition du Comité de quartier CENTRE



**COMITÉ —
— CENTRE**

- **Collège «Élus» : 5 membres**
Coordonnateur : Fabien JOUVÉ
 - ✓ **Christophe CORBI**
 - ✓ **Sophie BOUBIDI**
 - ✓ **Thomas LAMY**
 - ✓ **Patrick JIMENA**
- **Collège «Acteurs locaux» : 4 membres**
 - ✓ **Scena Spectabilis**
 - ✓ **Club de Loisirs Léo Lagrange**
 - ✓ **Denak Bat**
 - ✓ **Espace Âge d'Or**
- **Collège «Habitants» : 32 membres**

Correspondante de quartier
Anne-Lise COHEN

COLOMIERS
centre@quartiers-colomiers.fr

Rôle des élus

M. Fabien JOUVÉ rappelle le rôle des élus en charge des Comités de quartier :

- Être garant du respect du Règlement intérieur et de la Charte de la Participation citoyenne.
- Être garant de l'utilisation du budget (3500 euros par Comité de quartier).
- Assurer la transmission de l'information nécessaire au développement des projets,
- Faciliter le développement des projets citoyens,
- Valoriser les actions et les projets des Comités de quartier,
- Assurer le lien avec le Conseil municipal,
- Valoriser et coordonner les séances plénières et le Conseil de la Vie Locale.

La mise en œuvre de la participation citoyenne se fait dans le respect des principes républicains, dans le respect de la liberté de parole de toutes et de tous, de la pluralité des points de vue. Une participation active induit de ne rien s'interdire tout en étant vigilant à être dans le collectif, à être assidu et dans un souci permanent de l'intérêt général.

Le Conseil de la Vie Locale

Cette instance, présidée par Mme Le Maire, se réunit une fois par an. Tous les membres de chaque Comités de quartier sont invités à échanger des pratiques, des expériences, à mutualiser les connaissances, les moyens ou encore à travailler sur des thématiques transversales.

Sont questionnés :

- L'organisation générale des Comités de quartier,
- Les moyens dédiés,
- Les projets et les réalisations,
- Les perspectives.

La séance plénière – nomination à faire évoluer pour une approche moins institutionnelle -

Chaque année, une séance plénière, est proposée aux columérines et aux columérins. Elle peut être adossée à une animation locale et organisée par le Comité de quartier, un partenaire ou un acteur local du territoire. Elle reste une « vitrine » ouverte sur les pratiques de chaque Comité de quartier.

Objectifs des Comités de quartier

M. JOUVÉ rappelle les objectifs des Comités de quartier ainsi que les niveaux possibles de participation :

- Favoriser la mobilisation des habitants,
- Développer le vivre-ensemble,
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,

- Favoriser l'expertise d'usage des habitants,
- Créer du lien entre les différents partenaires du territoire.

Niveaux de participation

- **INFORMER** : partager des éléments dans le cadre d'un projet. Mise en transparence.
Exemple : informations sur le Cinéma, Le Grand Central.
- **CONSULTER** : Recueillir l'avis des habitantes et des habitants, s'appuyer sur l'expertise d'usage pour faire évoluer un projet.
Exemple : consultation aménagement rue du Centre.
- **CONCERTE** : Processus de construction collective sur la base d'un dialogue coopératif.
Exemple : Renouvellement urbain, Grand Val d'Aran.
- **COPRODUIRE** : Le projet est produit à la fois par les institutions et par les habitantes et les habitants.
Exemple : aménagement du lac du Perget.

Rôle et compétences du Comité de quartier

Le Pôle Participation Citoyenne représenté par Anne-Lise COHEN présente le rôle et les compétences du Comité de quartier :

- Les Comités de quartier sont une instance citoyenne ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur tous les aspects intéressant directement la vie des quartiers.
- Ils ont pour objectif de faciliter l'expression des questions de vie quotidienne et l'émergence de projets rapprochant ainsi les citoyennes et les citoyens de l'action ainsi que de la décision locale.
- Ils sont un des relais entre les élu·e·s, les services de la mairie et la population du quartier.
- Débattre, co-élaborer et suivre des projets de quartiers - Participer à l'amélioration de leur cadre et conditions de vie - Développer le lien social à la vie en société.
- La participation aux Comités de quartiers se fonde sur la reconnaissance de toutes et de tous, sur la reconnaissance de la ville comme espace de vie et d'échanges où les individus tissent des relations et unissent leurs efforts et leurs compétences contribuant par leur force de proposition et leur engagement au développement de la commune et au bien-être.
- La durée de cet engagement est de 3 ans.
- Une organisation autonome privilégiant les instants de convivialité reste à mettre en place.
- Cette organisation comprend aussi :
 - La fréquence des réunions,
 - La mise en place de temps de travail en autonomie ou encadrés par les services de la municipalité,
 - Le travail par commissions ou thématiques,
 - L'ouverture du Comité de quartier à la population : points citoyens, diagnostics en marchant, réunions publiques, séance plénière...

Les moyens mis à disposition des Comités

Le Pôle Participation Citoyenne assure la coordination globale et le suivi des Comités de quartier. De plus, il reste un soutien à l'animation des réunions et assure le suivi et l'accompagnement administratif en lien avec les membres du Comité de quartier.

Des moyens logistiques sont mis à la disposition de ces derniers :

- Dossiers préparatoires à la réflexion,
- Convocations, affranchissements, photocopies, courriers,
- Mise à disposition de lieux de réunion dans les structures publiques de la ville : Agora du Perget, salle de l'ensemble associatif, Maison citoyenne...
- Création et mise en place d'outils de communication : site internet de la ville, page FACEBOOK, flyers, tee shirt, kakémono, barnum...
- Une enveloppe de 3500€/an est allouée au Comité de quartier,
- Formations possibles pour les membres en cours d'engagement (exemple : présentation des réseaux sociaux, prise de parole en public, menée de réunions...).

Échéancier

- Réunion publique de présentation des chantiers du Projet de Renouvellement Urbain du Val d'Aran : **Jeudi 25 novembre -19h30 à 21h à l'ancien Cinéma Central, 43, Rue du Centre.**
- Prochain rendez-vous du Comité de quartier Centre : La formation visant à la constitution d'un socle commun sur lequel les nouveaux membres de ce Comité de quartier pourront s'appuyer afin d'appréhender librement leurs rôles et leurs fonctions se déroulera **le mardi 30 novembre de 18h00 à 21h00 - Salle de réunion du 5^{ème} étage à l'Hôtel de Ville-**
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier Centre comme représentant du Comité Centre dans la commission d'appel à projets Développement Durable 2022.
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier Centre pour participer au jury du Concours Déco Noël porté par la Ville.

Clôture de la réunion par un verre de convivialité

Fin de réunion 21h15
